

## Avis de la Bourse

### Cotation en Bourse des titres « ASTREE » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 23 mai 2017

#### A partir du 14 août 2017,

- Les **4 000 000** actions anciennes de la société « ASTREE » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
  - Code Mnémonique : AST17
  - Code ISIN : TN0003000528
  - Groupe de Cotation : 32
- Les **2 000 000** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour deux (02) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.